



# Les députés maintiennent les coupes dans les EMS et l'aide sociale

**GRAND CONSEIL** • *Les deux pans de l'hémicycle se sont livrés hier à une démonstration de force, qui a tourné en faveur de la droite. Le budget 2005 est toujours en attente de propositions de compromis.*

MICHAËL RODRIGUEZ

Les députés le savent, il est parfois du meilleur effet d'employer des arguments qui semblent contraires au propos défendu. Plusieurs représentants de la droite au Grand Conseil ont ainsi exprimé, hier en premier débat sur le budget du Département de la santé et de l'action sociale (DSAS), leur peu d'enthousiasme, voire leur chagrin, de devoir effectuer les coupes qu'ils votaient avec vigueur. C'est «sans plaisir» que le radical Jean Martin a plaidé pour le maintien de la coupe de 30 millions dans les subventions aux EMS, acceptée par 76 députés (67 contre, 4 abstentions).

Le libéral Philippe Leuba a (ruant à lui qualifié de «mesure douloureuse») l'économie de 15 millions sur les forfaits de l'aide sociale. Non sans s'atteler, dans la foulée, à une démonstration visant à prouver que les sommes allouées sont parfois déraisonnables en regard du salaire moyen suisse.

Le verdict du Grand Conseil a été sans appel: par 77 voix contre 53, il a avalisé la coupe. Pour les bénéficiaires de l'aide sociale, cette mesure se traduira par une baisse d'une cinquantaine de francs par mois du forfait individuel,

ainsi que par la suppression du supplément alloué aux familles ayant à charge des enfants de plus de seize ans.

## TRANSPARENCE CRITIQUÉE

De son côté, la gauche n'a pas hésité à emprunter des armes à la droite pour tenter de les retourner contre cette dernière. «La dose d'assentiment aux mécanismes financiers a augmenté», a concédé la socialiste Michèle Gay-Vallotton, qui se déclarait par contre choquée qu'au chapitre des coupes dans les EMS, «le Conseil d'Etat n'essaie même pas de dissimuler les répercussions sur les postes de travail». Toujours sur le même sujet, sa collègue de parti Monique Weber-Jobé appelait de ses vœux «une politique d'assainissement à visage humain» plutôt que des «coupes à la hache.»

C'est d'un seul bloc que la droite a refusé les trois conditions posées par la gauche pour voter le budget.

Outre les mesures d'économies imposées aux EMS et à l'aide sociale, le plénum a en effet refusé d'ajouter 13 millions aux subsides pour l'assurance-maladie. Théoriquement, la droite dispose de suffisamment de voix pour faire passer le budget à elle seule.

Toutefois, l'absence ou la défection de quelques députés au moment du vote final signerait l'arrêt de mort du budget, puisqu'une majorité qualifiée (90 voix) est désormais requise. A l'approche du deuxième débat, des propositions de compromis seront donc vraisemblablement négociées.

Au vu des discussions du premier round, il n'est pas exclu que quelques députés de droite ayant exprimé des réticences face aux coupes dans les EMS, se rallient à un moyen terme. Président du conseil de fondation d'un EMS,

le libéral François Payot a par exemple souligné «un excès quant à la pression de l'Etat sur les seuls EMS. Mais il y a un autre excès en opposition, qui est de revenir à zéro, et qui me paraît aussi négatif que l'excès du Conseil d'Etat»

## EMS «INDOLENTS»

Au sein d'une droite intransigeante, d'autres voix se sont par contre élevées pour fustiger le crédit-relais proposé par le Conseil d'Etat afin de rendre moins brutaux les effets des coupes. «Les crédits supplémen-

taires vont récompenser les établissements les plus indolents», s'est exclamé le radical Francis Thévoz. Son collègue de parti et président de la Commission des finances (COFIN), Armand Rod, a pour sa part rappelé que les mesures d'accompagnement devraient être avalisées par la COFIN, et qu'il ne s'agirait pas d'une «formalité». Les deux députés radicaux ont fait valoir que les EMS dans lesquels ils sont impliqués ont déjà réalisé à ce jour une bonne partie de la cible d'économies fixée par le Conseil d'Etat.

## Après discussions autour de l'université

Outre le Département de la santé et de l'action sociale, les députés ont également passé au crible l'autre «mammouth» du canton, le Département de la formation et de la jeunesse (DFJ). Dans sa volonté d'assainir les finances vaudoises, la COFIN, la commission des finances, proposait hier - entre autres coupes - de retirer 2 millions de francs au budget de l'Université de Lausanne. La présentation de cet amendement a immédiatement provoqué une levée de boucliers à gauche, tandis que les libéraux le soutenaient ardemment. «On doit corriger la voilure et ça fait mal», a résumé le député Pierre Rochat. En charge du DFJ, la conseillère d'Etat Anne-Catherine Lyon a dû longuement argumenter

- et à plusieurs reprises - pour que finalement une majorité de députés (86 non contre 55 oui) refusent d'amputer l'université de ces deux millions de francs. La socialiste n'a pas hésité à rappeler que le budget global de l'Université de Berne est de 30% supérieur à celui de Lausanne, alors que les deux académies accueillent le même nombre d'étudiants. Et pour enfoncer le clou, son collègue Pascal Broulis, à la tête du Département des finances, lui a également apporté un précieux soutien en rappelant que «l'université est une priorité dans le budget 2005». Les deux conseillers d'Etat ont finalement été entendus. AL